

CPN en charge de la spécialité du DUT Génie thermique et énergie (GTE)

Document complémentaire au PPN Préconisations d'organisation du DUT en année spéciale

L'« année spéciale » est un aménagement de la scolarité du DUT prévu à l'article D612-32 (notamment en son alinea 2) du code de l'éducation. Elle permet à un étudiant ayant suivi au moins deux années d'enseignement supérieur d'effectuer sa formation DUT en deux semestres à temps plein ; les modalités d'admission à la formation sont fixées par les dispositions de l'arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT (notamment ses articles 3 et 5). La validation de ces deux semestres emporte l'obtention du diplôme universitaire de technologie. Le présent document constitue des préconisations.

Avertissement : *La proposition de préconisations pour l'organisation du DUT Génie thermique et énergie (GTE) en année spéciale présentée ci-dessous consiste à aménager les semestres 3 et 4 de la formation de façon à permettre l'intégration et la réussite des rares publics ciblés de l'année spéciale. Si un département de DUT GTE souhaite mettre en place un groupe spécifique d'année spéciale, la commission pédagogique nationale en charge de cette formation accompagnera la constitution du programme et fera évoluer son document de préconisations dans le cadre du cahier des charges établi par la commission consultative nationale des IUT.*

1. Accueil

a) Publics visés

Le public accueilli provient soit de formations sélectives après échec aux concours (PACES, Classes préparatoires), soit de formation de niveau BAC + 2 non validées ou non diplômantes (BTS, formations de l'armée), soit de formations validées BAC+2 ou +3 dans d'autres disciplines, soit du milieu professionnel par VAE.

b) Modalités d'accès

La sélection est effectuée sur dossier et entretien en mettant particulièrement l'accent sur le niveau en sciences (mathématiques et sciences physiques). Une mise à niveau, utilisant notamment les TICE, doit pouvoir être proposée en autonomie avant la rentrée.

2. Organisation de la formation

a) Programme

Le programme de l'année spéciale est basé sur celui de la seconde année du DUT GTE.

En début de premier semestre un complément de formation d'une cinquantaine d'heure est assuré spécifiquement au groupe d'année spéciale pour une mise à niveau disciplinaire dans les matières constituant une base de prérequis d'admission en 2^{ème} année : thermodynamique, transferts thermiques, mécanique des fluides et bureau d'étude/thermique des locaux. Les évaluations de ces enseignements supplémentaires sont intégrées à celles des disciplines auxquelles ils préparent, si bien que les coefficients et ECTS sont ceux de la seconde année de DUT.

b) Stage et projet tutoré

Les étudiants en année spéciale suivent le même cursus que les étudiants de deuxième année, notamment pour ce qui concerne le projet tutoré et le stage. Ce dernier se déroule donc au cours de l'année universitaire.

c) Modalité d'accueil des publics différenciés

En fin de premier semestre et le reste de l'année les compléments de formation nécessaires sont assurés sous forme de soutien différencié aux étudiants qui en ont besoin. Les évaluations de ces enseignements supplémentaires sont intégrées à celles des disciplines auxquelles ils préparent.

d) Proposition de tableau des modules

S3	coef		coef	Nom du module	Volume horaire			
					CM	TD	TP	total
UE31	9			Formation générale et projet				
		M3101	2	Mathématiques appliquées	10	20	0	30
		M3102	2	Expression-Communication : communication professionnelle	0	12	12	24
		M3103	2	Langue vivante 1	0	16	16	32
		M3104	1	Informatique : programmation	4	0	20	24
		M3105	2	Projet tutoré (100h par étudiant)				
UE32	10			Transferts et fluides				
		M3201	4	Transferts thermiques	28	28	28	84
		M3202	3	Mécanique des fluides : aérodynamique	16	16	16	48
		M3203C	2	Combustion et foyers	12	12	16	40
		M3204	2	Etudes techniques	0	10	12	22
UE33	11			Systèmes thermodynamiques				
		M3301	3	Régulation	12	26	24	62
		M3302	2	Machines frigorifiques	12	12	16	40
		M3303	3	Traitement de l'air, climatisation, ventilation	16	16	24	56
		M3304C	1	Dimensionnement aéraulique	0	0	14	14
		M3305	1	Projet personnel et professionnel	8	8	8	24
			(*)	Mise à niveau disciplinaire		25	25	50
			(*)	Adaptation aux parcours différenciés (si nécessaire)		10	10	20
total S3	30		30		118	211	241	570

S4	coef		coef	Nom du module	CM	TD	TP	total
UE41	9			Préparation à l'insertion professionnelle				
		M4101	1	Expression-Communication : communication dans les organisations	0	12	12	24
		M4102	2	Langue vivante 1	0	12	12	24
		M4103C	1	Fluides et réseaux	10	10	0	20
		M4104C	2	Maîtrise de l'énergie	10	20	0	30
		M4105C	1	Logiciels métiers	0	0	24	24
		M4106C	2	Etudes techniques	0	16	36	52
UE42	9			Energétique industrielle et projet				
		M4201C	3	Machines thermiques	20	20	16	56
		M4202C	2	Echangeurs de chaleur	14	14	12	40
		M4203	4	Projet tutoré (100h par étudiant)				
UE43	12			Insertion professionnelle				
		M4301	12	Stage (10 semaines minimum)				
			(*)	Adaptation aux parcours différenciés (si nécessaire)		15	15	30
total S4	30		30		54	119	127	300
total DUT AS	60		60		172	330	368	870**

(*) L'évaluation de ces modules est intégrée à celle des autres modules de la discipline correspondante.

(**) Dont 50 heures à la demande, si nécessaire